



COMITE SYNDICAL

La prochaine réunion aura lieu au restaurant le Bois du Bon séjour - 2 rue Roger Salengro - 10150 PONT STE MARIE, le

jeudi 05 décembre 2024 à 10:00

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2024

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) ASSOCIATION AMORCE - Désignation d'un représentant du SDEDA
- 2) MARCHE PI 2 2024 – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE assistance administrative, financière et technique des services du SDEDA - Autorisation à M. le Président de signer le marché
- 3) BUDGET 2024 - Décision modificative n°1
- 4) OUVERTURE DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT - Exercice 2025
- 5) AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE - Année 2025
- 6) AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT MOMENTANE POUR CONGÉS - Année 2025
- 7) INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Question(s) diverse(s) :

- Présentation des soutiens et barème par CITEO

Monsieur Pascal LANDREAT, Président